

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Un quart du potentiel agricole est à transmettre dans les prochaines années

Le recensement agricole est l'occasion de faire le point sur l'âge des exploitants en place et sur les perspectives d'avenir de leurs exploitations. En 2020, les 6 595 chefs d'exploitations et coexploitants sont moins nombreux et ils sont en moyenne plus âgés qu'en 2010.

Une exploitation sur cinq est actuellement dirigée par un exploitant qui a plus de 60 ans. Plus de 40 % de ces agriculteurs n'envisagent pas à court terme l'arrêt de leur activité et 10 % ne savent pas ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années. Ces agriculteurs susceptibles de prendre leur retraite dans un avenir assez proche exploitent un quart des terres cultivées. La problématique de la succession et de la transmission des exploitations agricoles revêt donc un enjeu majeur pour l'agriculture réunionnaise.

Les dirigeants des exploitations agricoles réunionnaises vieillissent

En 2020, 6 595 chefs d'exploitation et coexploitants dirigent les exploitations agricoles de La Réunion. Parmi eux, 18 % sont des femmes, une proportion en légère progression comparée à 2010 où elle s'établissait à 16 %, cela dans un

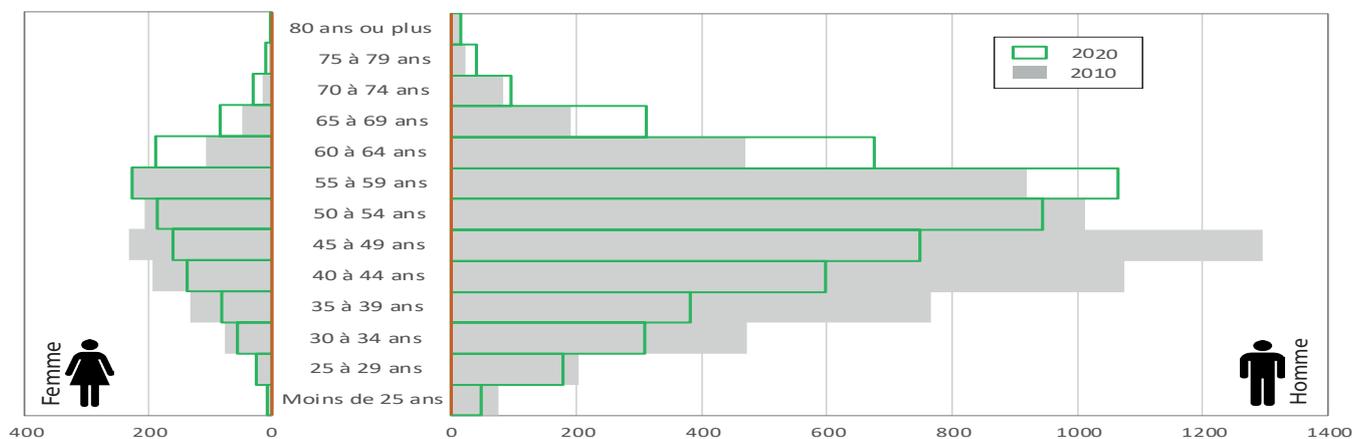
contexte de féminisation de l'ensemble des métiers. Corollaire de la baisse du nombre d'exploitations, la population des exploitants agricoles a diminué entre 2010 et 2020 (-16 %). Elle a aussi vieilli : les exploitants sont âgés en moyenne de

50,8 ans en 2020 contre 47,6 ans en 2010. Le glissement apparaît sur la pyramide des âges (*graphique 1*) : la part des exploitants de moins de 40 ans a diminué (16 % en 2020 contre 22 % en 2010) mais c'est surtout celle des exploitants de 60 ans ou

Graphique 1

Des exploitants moins nombreux et plus âgés

Pyramide des âges des exploitants agricoles



Champ : La Réunion, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensements agricoles



plus qui a augmenté (22 % en 2020 contre 12 % en 2010).

Les exploitants de 55 ans ou plus, susceptibles de partir à la retraite dans la décennie à venir, représentent désormais 42 % des effectifs (27 % en 2010). Ils sont particulièrement nombreux dans certaines communes (carte). Ainsi, dans la commune de Sainte-Marie, la moitié des exploitants ont 55 ans ou plus. La proportion est aussi élevée dans les communes de Saint-Denis (49,6 %) et de la Plaine-des-Palmistes (49,4 %). Des territoires proches présentent une physionomie très différente. Ainsi, moins du tiers des exploitants des cirques de Cilaos et Salazie ont 55 ans ou plus. Leur proportion est aussi réduite dans la commune de Trois-Bassins (36,8 %).

Près de la moitié de la surface agricole est cultivée par des exploitants seniors

Le devenir des exploitations ayant un chef d'exploitation ou un coexploitant senior, c'est-à-dire âgé de 55 ans ou plus, influencera l'agriculture réunionnaise dans les années à venir. En 2020, ces structures représentent 43 % des exploitations de l'île et près de la moitié de la surface agricole. En comparaison, les exploitations gérées par un jeune agriculteur - moins de 40 ans - sont beaucoup moins nombreuses : 15 % du total et 12 % seulement de la surface agricole.

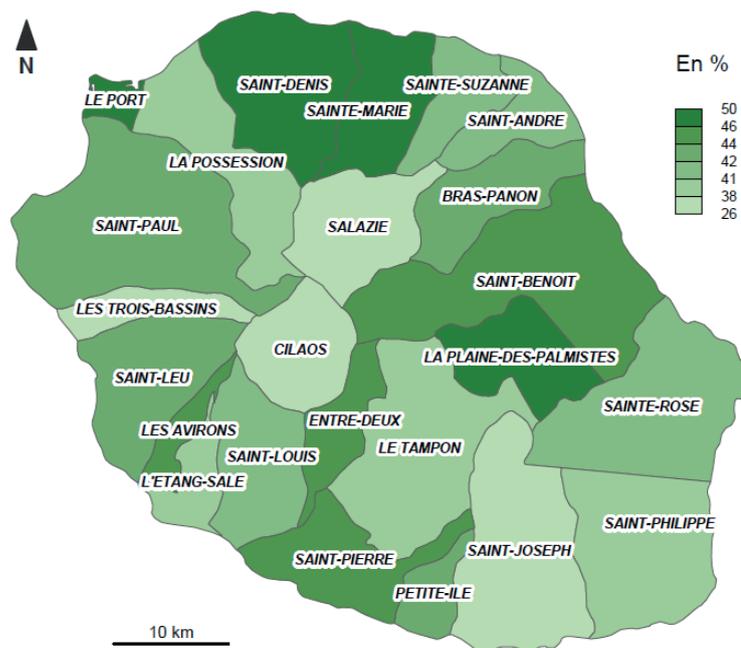
La proportion d'exploitations dirigées par un exploitant senior varie selon les spécialisations (graphique 2). Elle est la plus élevée en grandes cultures, c'est-à-dire dans les exploitations cannières (45 %). La première filière de l'île est donc la plus concernée à moyen terme par la problématique de la transmission des exploitations. A l'opposé, elle est plus faible en maraîchage/horticulture (37 %), chez les éleveurs laitiers (38 %) et dans les exploitations diversifiées (38 %).

Les exploitations dirigées par au moins un agriculteur senior sont à près de 90 % des micro ou de petites exploitations (définitions). C'est la même proportion que celle observée dans les exploitations dirigées uniquement par des exploitants de moins de 40 ans.

Comparées à l'ensemble des exploitations de l'île, elles sont moins souvent conduites en agriculture biologique (5 % contre 6 %) et moins fréquemment impliquées dans la vente en circuits courts (44 % contre 45 %).

Des situations contrastées selon les communes

Part des exploitants de 55 ans ou plus



Champ : La Réunion, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Quel avenir envisagent les exploitants les plus âgés pour leur exploitation ?

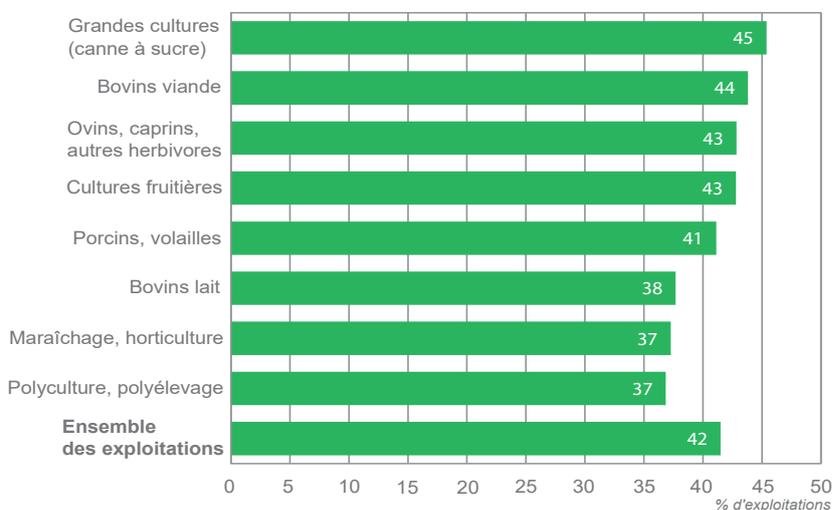
Dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans, la question du devenir de la structure est particulièrement pressante. En 2020, cela concerne plus de 1 212 exploitations réunionnaises (19 %). Elles cultivent 9 112 ha au total, ce qui représente le quart de la SAU de l'île. Près de la moitié de ces exploitations sont des microexploitations. Il s'agit principalement de producteurs canniers

(40 %), plus représentés sur l'île, et dans une moindre mesure de producteurs maraîchers ou horticoles (19 %) et fruitiers (14 %).

Dans ces unités, 11 % des répondants ne savent pas ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années (graphique 3). Cette incertitude est particulièrement marquée dans les microexploitations et se réduit à mesure que la taille économique croît. Si l'on ajoute les 41 % d'exploitations pour lesquelles aucun départ du chef n'est

Graphique 2 45 % des exploitations cannières dirigées par au moins un exploitant senior

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : La Réunion, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

entrevu pour l'instant, la problématique de la transmission va concerner plus de la moitié de ces structures dans les prochaines années. Une transmission de

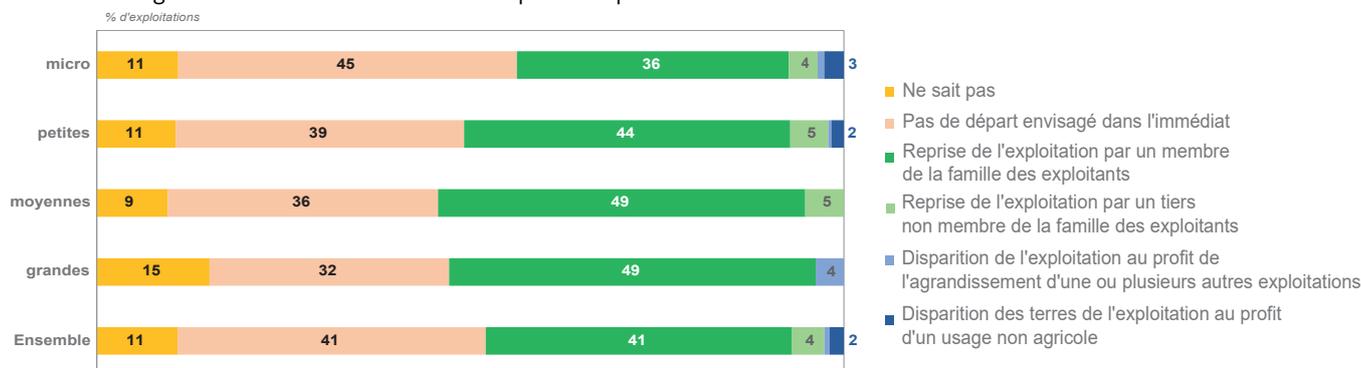
l'exploitation est déjà projetée dans 45 % des cas, le plus souvent une reprise par un membre de la famille (41 % des cas). La disparition de l'exploitation est peu

souvent citée : 3 % des cas. Il s'agit d'une disparition pour un usage non agricole (2 %) et plus rarement encore pour l'agrandissement d'autres fermes (1 %).

Graphique 3

Beaucoup d'incertitudes dans les exploitations réunionnaises

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*



*exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans
 Champ : La Réunion, hors structures gérant les pacages collectifs.
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Les agriculteurs installés après 2010 : moins de canne à sucre et plus de maraîchage

Les chefs installés après 2010 dirigent plus du quart des exploitations recensées à La Réunion en 2020. Même s'ils sont logiquement plus jeunes, 42 ans en moyenne, près de 2 sur 10 atteignent ou dépassent déjà les 55 ans. Les femmes sont mieux représentées parmi ces chefs d'exploitations : elles dirigent plus du quart de ces structures contre 14 % seulement dans les exploitations avec un chef installé avant 2010.

La moitié des chefs d'exploitation sont installés dans le cadre familial, que l'installation ait eu lieu avant 2010 ou après. Les chefs installés plus récemment ont un niveau de formation plus élevé : 57 % ont suivi une formation au moins égale au baccalauréat et 22 % une formation supérieure (contre respectivement 29 % et 9 % pour les autres).

Ils sont le plus souvent à la tête d'exploitations de petite dimension et cette proportion augmente : ils sont 90 % après 2010 contre 86 % avant.

On observe une évolution de la structure des exploitations réunionnaises. Les « nouveaux » installés sont moins orientés vers

la filière « canne à sucre » (32 %) que les installés avant 2010 (37 %). A l'inverse, les derniers installés s'intéressent plus aux cultures maraîchères (20 % après 2010 contre 15 % avant 2010), principalement les cultures de légumes de plein air. Cette filière ne nécessite pas d'aussi grandes

surfaces pour permettre d'atteindre un niveau de viabilité suffisant.

Les fermes où ces chefs travaillent en 2020 sont plus fréquemment conduites en agriculture biologique et plus souvent impliquées dans la vente en circuits courts.

Tableau

Portrait de la génération des chefs installés après 2010

	Exploitations* avec un chef installé après 2010	Exploitations* avec un chef installé en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part des femmes cheffes d'exploitation	27 %	14 %	17 %
Part des chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	50 %	50 %	50 %
Âge moyen du chef d'exploitation	42,2	54,0	51,0
Part des chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	17 %	51 %	42 %
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat	57 %	29 %	36 %
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	22 %	9 %	13 %
Part des micro et petites exploitations	90 %	86 %	87 %
Part des exploitations vendant en circuit court	49 %	44 %	45 %
Part des exploitations en agriculture biologique	10 %	4 %	6 %

* hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire
 Champ : La Réunion, hors structures gérant les pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les **exploitants seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro » les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- « Recensement agricole 2020 – La Réunion - 1 ETP pour 4 ha cultivés : l'agriculture réunionnaise est pourvoyeuse d'emplois » - Agreste Etudes n°115 – juin 2022
- « Recensement agricole 2020 – La Réunion - Entre 2010 et 2020, La Réunion a perdu 4 000 hectares de surfaces agricoles utilisées » - Agreste Etudes n°112 - décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 - Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » - Agreste Primeur n°4 – mars 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » - Agreste Primeur n°5 – décembre 2021
- « La transmission des exploitations agricoles » - Agreste Les Dossiers n°29 - septembre 2015
- « Recensement agricole 2010 - Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans » - Agreste Primeur n°293 - novembre 2012

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Economique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Pascal AUGIER
Rédacteur en chef : François LÉTOUBLON
Rédacteur : Lionel LEVET
Composition : Lionel LEVET
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803
© Agreste 2022